

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Mégane PROUTEAU à Mme Arlette BUZARE
M. Alain DESGRE à M. Jean-Jacques MARTEIL
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Joël DANIEL

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	3 février 2021
Date de l'affichage	3 février 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2021_40 Demande de subvention à la DRAC pour un projet de réaménagement de la médiathèque

Rapporteur : JJ. Marteil

Depuis 2018, une réflexion sur les aménagements des espaces publics au sein de la médiathèque de Guidel est menée. Certains espaces étant trop exigus et peu accessible demandaient à être déplacés et aménagés différemment, notamment l'espace des bandes dessinées, l'espace des livres-lus et la salle d'animation trop petite pour accueillir tous les publics lors d'animations proposées. Dès décembre 2020 les services techniques ont effectué les différents travaux nécessaires à ces différents réaménagements.

Le mobilier et la nouvelle signalétique notés au budget prévisionnel des investissements pour l'année 2021 peuvent faire l'objet d'une aide financière de la Drac au titre des équipements (mobilier et matériel) accompagnant la construction, la rénovation, la restructuration, la mise en accessibilité ou l'extension des espaces d'une bibliothèque de lecture publique.

La commune souhaite donc solliciter une demande d'aide auprès de la DRAC pour les dépenses d'équipement mobilier et matériel présentées ci-dessous.

Il est précisé que la notion d'équipement recouvre l'ensemble du matériel (les meubles, la signalétique, l'équipement antiviol, le matériel audiovisuel, de reprographie, de numérisation, d'expositions, etc.).

L'intervention financière de la Drac est établie à 25 % (aide de base 20 % + bonification accessibilité 5%) pour un projet qui répond aux conditions de surface minimale. Pour les communes de 1 430 habitants à 40 000 habitants, le seuil est de 0.07 m2 par habitant soit 832.37 m² pour Guidel.

Description des aménagements réalisés

- **Le mobilier**

Deux nouveaux espaces vont être créés :

- Un premier espace dans le hall qui va accueillir le fonds « Bretagne » ainsi que l'espace « livres-lus » pour les adultes.
- L'espace « Bande dessinée dont la superficie sera doublée et l'espace réaménagé afin d'y créer un espace plus convivial avec du mobilier adapté.

Des bacs bd viendront compléter ceux existants, ainsi qu'un rayonnage spécifique pour les mangas (un mobilier sur mesure qui s'adaptera aux spécificités du mur retenu pour ce rayonnage). Des fauteuils seront installés pour pallier au manque que nous avons actuellement.

- **La signalétique**

Dans l'optique d'améliorer l'accessibilité dès l'entrée dans le hall et l'orientation du public dans les espaces, une signalétique va être créée selon les critères de lisibilité et d'accessibilité pour tous les publics notamment les personnes porteuses de handicap visuel. Le travail de Madame Hélène Gerber a été retenu pour la mise en place de cette signalétique. Mme Gerber a travaillé avec un groupe de travail composé de l'équipe de livre et lecture en Bretagne, de responsables de médiathèques et de référents d'associations de personnes en situation de handicap pour la création graphique d'une série de 27 pictogrammes pour une meilleure accessibilité des médiathèques et des lieux du livre. Ce projet a reçu le soutien du Ministère de la Culture en 2014.

Plan de financement

Dépenses Prévisionnelles		Recettes / Subventions sollicitées	
Mobilier	4 098.14 €	Subvention DRAC : 25 % du montant HT	2 914.78 €
Signalétique	7 561.00 €	Autofinancement communal	10 606.17 €
TOTAL HT	11 659 .14 €	TOTAL	13 520.95 €
TOTAL TVA	1 861.81 €		
TOTAL TTC	13 520.95 €		

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser la commune à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission culture, vie associative, communication, animations, tourisme et jumelage en date du 18 mars 2021,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Guidel, le 31 mars 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

